ARRITTI

nu 2819 da u 30 di nuvembre à u 6 di dicembre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

Crises politiques : un avenir d'incertitudes

Jean Claude Rogliano

Plaidoyer pour une vraie Justice

Parus en livres de poche en novembre 2022, *Justice en Corse* (réédition) et *Corse, Omerta chez les juges* qui en est la suite, par Jean Claude Rogliano. Ils sont un enseignement terrifiant de comment peuvent être détournées des lois dans l'indifférence, pire la complicité de notre société au profit d'un culot extraordinaire. N'importe qui aurait pu devenir violent face à une telle expérience, mais Jean Claude Rogliano, a préféré prendre sa plume pour lancer un plaidoyer pour une vraie Justice en Corse. Da leghje p6-8

Les Ladins, petit peuple des Alpes p. 5

Laboratoire pour les minorités en Europe

Traité international sur la pollution plastique de l'ONU

L'avenir de l'Humanité face au plastique

p. 4

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

Lupu è Volpe

«*Hè cusì...* » dicìa a Volpe finiscendu u so discorsu... Ti rendi contu quanti perìculi aghju corsu ? I pullinaghji i si fàcenu à l'usciu, è quandu ci imboccu, sintarè u rimusciu... Tù, cuccagna, batti in campagna...

– Fatti Lupu... farè à magna magna. In casa aghju a pelle di u me fratellu, ch'è ritruvedu à u pede di u lettu di Zìu Marcellu. Pà e manere, ùn ci hè bisognu di sorte da a scola di guerra, à le zanche, strangola è allata in terra.

Pìglianu a machja i dui cumpagni, cù u stòmacu in li calcagni... In fondu d'una valle, vèdenu un tagliolu, abandunatu, solu solu...
– Tù, stà quì disse u Lupu, ch'elle ùn pìglinu a falata... Quella chì ti passa à tiru, li sciacchi à dintata.

À mezu à e pècure investe[1]... In cinque minuti ci n'era pocu ritte di quelle bestie. Fù gran'pranzu pà i dui famitoni, si ne parla ancu oghje pà issi valloni...

À un mumentu a Volpe lenta a custiglietta, par corre à daretu à un gallu chì cantava in la stretta.
– Chì tù ti tronchi u collu... a dicìa Babbone : à chì hè natu Volpe, ùn pò divintà Lupone.

Muralità

Ed eiu dicu chì i famiti addispirati
Techji ch'elli sò, divèntanu dillicati... ■

1. Investe : cifrà, fragà.

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Iranu

In u 2022, una rivolta pupulare hà scuzzulatu a Repùblica Islamista d'Iranu dopu à l'assassinu di Masha Hamini, ch'ùn avìa micca messu u velu islamistu. U regime hà apertu u focu nant'à i manifestanti. Centinaie d'omi, di donne è di zitelli sò stati tombi, millaie sò stati feriti. Centinaie sò spariti. Millaie torna sò stati imprigiunati. Sò sprezzati i diritti umani. U Regime face a caccia dinù à e persone LGBT, è à e minurità ètniche o religiose. A tortura hè praticata di manera regulare. Dinù e punizioni curpurale, flagellazioni, amputazioni, accecamenti, lapidazioni... Centinaie di personi, omi o donne, sò state cundannate à a morte, cù prucessi speditivi. Ci sò state parechji esecuzioni pùbliche dinù, senza prucessi. E prigiò sò tracarche è e so cundizioni di vita ùn sò micca umane, privazione di medicamenti, prublemi di risanamentu, mancu d'acqua è di nutrimentu, si dorme in terra cù scaravagli, cìmice, pidochji, topi. U regime di i *mollah* hè dittaturiale, affuchendu a libertà di spressione, d'associu o di reunione. I partiti pulìtichi indipendenti sò difesi, dinù i sindicati, ùn ci hè micca drittu à a greva, è a mìnima manifestazione hè interdetta è reprimata in u sangue. Parechji sò stati tumbati à palle, ind'u spinu. E famiglie di ssi martiri ùn anu drittu à dinunzià, nemancu à dumandà nutizie di i soi, sò sùbitu imprigiunate anch'elle. U regime hà censuratu a stampa, impeditu catene di televisione, dinù i retali suciali, Instagram, Whatsapp, Facebook, Signal, Telegram, Twitter, YouTube... ùn ci hè manera di sparghje l'infurmazione fora di quella cummandata da u regime. Sò affucati dinù i difensori di i diritti di l'omu, l'avucati, i ghjurnalisti, l'eculugisti, l'artisti, i scrivani, i musicanti, l'insignenti, i studienti, dapertuttu induv'ellu si pensa troppu. E donne sò marturiate. U regime hà scrittu *l'apartheid* sessuale in a so Custituzione. A viulenza contr'à elle hè stituziunalizata. Sò ublicate di purtà u velu. E zitelette sò avvelenate in scola da mèttele in cundizioni di sottumissione. Ponu esse maritate à 13 anni è ancu più giòvane s'ellu a dumanda u babbu. E donne sò viulentate in prigiò. Malgratu tuttu què, sò mondu quelle chì stanu nant'à u versu di Masha Hamini, spassighjendu fora senza u velu islamistu. Crèanu accolte, u tempu di cantà una canzona (hè difesu di cantà o di fà a mùsica) o di ballà, capelli à u ventu... Quand'ella affacca a pulizza religiosa, fùghjenu ma ci sò dinù cani di guardia. Omi è donne chì si pòstanu per un dettu in i curridoghji di u metrò è quand'elli vèdenu passà una donna senza velu, sò inghjulie, sputi, colpi, nanzu di rimèttele à a pulizza religiosa. L'osservatori internaziunali è l'esperti di e Nazioni Uniti ùn sò micca autorizati à entre in u paese. Ùn ci hè nisun sanzione contr'à i pulizzeri o i funziunarii ch'anu tumbatu ghjente durante manifestazioni, o chì anu viulentatu o torturatu.
L'Iranu sustene dinù a Sirìa, l'invasione di l'Ucràinia da a Russìa, è u Hamas ch'ellu furnisce in arme, furmendu i so cumbattenti. Minaccia di sparghje in u mondu ssu cunflittu. L'Iranu ùn rispetta mancu l'accordi internaziunali nant'à u climà. Assiccamentu di i lachi, fiumi, zone ùmide, sfurestere, polluzione da tutte e mamme... di lugliu, hè statu frà l'8 paesi in u mondu à ùn vulè vutà a risuluzione di e Nazioni Unite dendu un drittu universale d'accessu à un ambiente pulitu, sanu è durèvule. Infine, u paese travaglia à ottene l'arma nuclearia... hè una vera minaccia per l'Umanità.
Ùn ci scurdemu di u corciu pòpulu iranianu è di e so donne marturiate. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Crises politiques

Un avenir d'incertitudes

Alors que 2023 s'achève bientôt, de quelque côté que l'on se tourne, les perspectives ne sont pas bonnes. Europe, Ukraine, Moyen Orient, Arménie, Argentine, Afrique, scène diplomatique mondiale tant à l'ONU que lors des sommets de la lutte contre le réchauffement climatique : aucune éclaircie n'apparaît alors que les situations s'aggravent.

L'Europe doit faire face de plus en plus régulièrement au pire pour son avenir, à savoir l'influence croissante des forces populistes qui en sapent les fondements politiques et démocratiques. Depuis la victoire de l'extrême-droite en Italie, même si elle a été tempérée par un pilotage étroit de sa politique économique depuis Bruxelles, le cycle électoral européen continue sa course favorable aux eurosceptiques, dont la nature politique est de remettre en cause le fonctionnement-même de l'Union Européenne.

Depuis l'élection italienne, les échéances se sont succédées avec des résultats en dent de scie. En Pologne, le parti ultraconservateur PiS a certes perdu l'élection, mais le Président du pays en reste un membre assidu et il va s'ingénier à entraver la gouvernance de la majorité pro-européenne issue des urnes. En Espagne, la victoire à l'arraché des socialistes et de leurs alliés est contestée par une union entre droite et extrême-droite qui veut empêcher à toute force l'adoption de la loi d'amnistie catalane indispensable au maintien de la coalition gouvernementale.

À côté de ces victoires étriquées du camp pro-européen dans deux États parmi les plus importants, on a assisté à de larges succès des forces eurosceptiques dans deux autres. En Slovaquie, l'élection du nouveau Premier ministre Robert Fico est venue renforcer la position ultra-négative de la Hongrie de Viktor Orban. Puis est tombée la semaine dernière la nouvelle de l'élection hollandaise qui a vu un parti d'extrême-droite remporter une très large victoire dans un pays-clef de l'Union Européenne.

Les prochaines élections européennes, dans huit mois maintenant, donneront la température politique de l'Union. Les sondages sont alarmants en France et en Allemagne. L'alliance entre la droite et l'extrême droite s'affirme à chaque occasion désormais. Lors de la dernière session du Parlement européen, un débat effarant sur la situation en Espagne, provoqué par la coalition Partido Popular/Vox, a reçu le soutien explicite de certains ténors de la droite européenne. Et la directive sur la limitation des pesticides en agriculture, rejetée de quelques voix, a fait les frais de ce glissement de la droite vers l'extrême-droite.

L'Ukraine a tout à redouter de cette évolution pour le soutien à son effort de guerre. Déjà, le nouveau Premier ministre slovaque a purement et simplement annulé une livraison d'armes négociée par son prédécesseur. Or l'arrêt de l'invasion russe et la reconquête des territoires occupés ne peut se passer d'un soutien sans ambiguïté de l'Europe à l'Ukraine. Celui-ci apparaît moins fort désormais, alors que l'hypothèse de l'élection de Donald Trump aux USA en novembre 2024 n'est pas écartée.

La sauvagerie des combats déclenchés par le Hamas, et la riposte démesurée de l'armée israélienne, ont rallumé le foyer de tension mondiale que représente le conflit israélo-palestinien. Une trêve a été enfin négociée autour de la situation des otages détenus par le Hamas. Mais l'armée israélienne reste en échec malgré des bombardements massifs et meurtriers pour les civils : pas ou peu de dirigeants du Hamas tués ou arrêtés, ni de reddition d'aucune de ses « brigades ». Malgré la trêve, la paix semble bien loin !

La vulnérabilité extrême de l'Arménie face aux agressions de l'Azerbaïdjan et de son allié turc menace le seul pays démocratique de la zone. L'Argentine, dévastée par la crise économique, a désormais un Président d'extrême-droite manifestement dangereux. Et en Afrique, la milice Wagner poursuit ses avancées politiques et militaires.

Dans le même temps l'ONU affiche sa totale impuissance, quel que soit le conflit en cours. Et la COP28, le prochain sommet des Etats pour la lutte contre le réchauffement climatique, se présente comme un échec annoncé. Et cela alors même que tous les experts expriment leur crainte d'effets encore plus graves que ceux anticipés jusqu'à présent.

À vrai dire, dans les récents développements de l'actualité, rien n'invite vraiment à l'optimisme ! ■

Traité International sur la pollution plastique de l'ONU

L'avenir de l'humanité face au plastique en négociation

En 2022, 175 pays se sont mis d'accord pour négocier et mettre en place, d'ici 2025, un traité contraignant et ambitieux pour lutter contre la pollution plastique. Avec des divergences fortes, notamment entre pays en développement et pays développés, les négociations s'annoncent rudes.

C'est l'un des tournants historiques de notre siècle, et pourtant : personne n'en parle. Ce 17 novembre, à Nairobi, (Kenya) s'est achevé le troisième volet des négociations sur le traité mondial sur le plastique, menées depuis 2022 et dont la ratification devrait avoir lieu en 2025. Conduites par les Nations Unies par le biais de la 5e Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE-5), ce ne sont pas moins de 193 États qui sont réunis autour de la table pour discuter de l'avenir de la pollution plastique.

L'un des objectifs du traité est d'imposer aux futurs États ratifiant le traité une norme pour passer à des produits recyclables systématiquement, et donc de proscrire définitivement le plastique à usage unique récemment interdit dans l'Union européenne.

En chiffres : ce sont 430 millions de tonnes de déchets qui sont générés chaque année et qui polluent l'ensemble des milieux. La méditerranée est une zone où la pollution plastique est particulièrement visible, tant sur terre qu'en mer.

Les deux tiers de cette quantité sont jetés, sans passer par aucun processus de valorisation ou de recyclage. Si aucune mesure n'est prise, cette quantité devrait doubler au cours des vingt prochaines années.

Un autre chiffre inquiétant est celui de l'impact de la pollution plastique sur les écosystèmes, le climat, l'économie et la santé. Un coût invisible, mais cependant calculable : entre 300 et 600 milliards de dollars par an.

Quelques chiffres

430 millions de tonnes de déchets produits chaque année

2/3 des déchets dans le monde sont jetés après le premier usage

175 pays autour de la table pour les négociations

La signature du traité est prévue pour **2025**

Une avancée timide pour des enjeux cruciaux

Les pourparlers achevés à Nairobi sont cependant bien en dessous de ce qui était espéré à cette étape du processus. Les opposants principaux : la Chine et les États-Unis, principaux pays dont l'économie, notamment industrielle, sera impactée par des normes contraignantes sur la pollution plastique. Également, les pays pétroliers s'impliquent fortement pour faire peser leurs intérêts dans la question de la production de plastique, au vu des forts intérêts en jeu les concernant. La prochaine COP 28, à Dubaï, est une démonstration de plus de l'influence forte qu'ont ces nouveaux acteurs dans la pollution mondiale.

À quelques semaines de cette COP 28 à Dubaï, les négociations sont encore largement insuffisantes pour d'ores et déjà avoir un poids. Prochaine étape : les négociations au Canada en avril 2024, puis enfin la Corée du Sud fin 2024. ■ **Léa Ferrandi.**

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Les Ladins, petit peuple des Alpes

Un laboratoire pour les minorités en Europe

L'intergroupe Langues et Traditions du Parlement européen recevait jeudi 23 novembre Paul Videsott, professeur de linguistique à l'Université de Bözen/Bolzano au SudTirol pour évoquer la situation des Ladins, peuple des montagnes Dolomites, 36.000 ressortissants environ, répartis dans cinq vallées alpines dévalant d'une même montagne, le massif de Sella : Val Badia et Ghardëina au nord, rattachées la province du SudTirol germanique, Fascia au Sud qui est rattachée à la province autonome italanophone de Trento, et Anpezzo et Fodom à l'Est, dont les versants sont situés en Vénétie, dans la province italanophone de Belluno.
En SudTirol et dans la province de Trento, la situation de cette minorité est plutôt bonne car elle bénéficie de politiques adaptées décidées par les autorités autonomes, tandis que dans la province italienne de droit commun de Belluno elle est catastrophique. Une démonstration par l'exemple de l'importance des approches institutionnelles pour apporter aux minorités historiques, aussi petites soient-elles, le droit à un avenir collectif.

Les Dolomites, classées au patrimoine mondial de l'Unesco, ont une réputation de site exceptionnel. Y vit un peuple montagnard, dont l'habitat est situé entre 1127 et 1645 mètres d'altitude (pour rappel, le village le plus élevé de Corse, Calasima, est à 1100 mètres d'altitude), et caractérisé par sa langue, le Ladin.
Le Ladin, langue directement issue du Latinu vulgaire parlé à la fin de l'empire romain, forge son identité dans l'Histoire, ce peuple d'expression romane ayant été rattaché durant des siècles à l'espace germanophone de l'empire des Habsbourg. Ainsi coupé du reste de ce qui deviendra l'Italie et ses différents dialectes, il évolue de façon originale, et les Ladins n'ont jamais développé le sentiment d'appartenir au monde italien. Deux autres langues lui sont apparentées, qui ont suivi un processus historique similaire, le romanche en Suisse (canton des Grisons) et le Frioul au Nord de la Vénétie, les trois langues étant appelées par les linguistes « langues rhéto-romanes ».

À Cortina d'Ampezzo.

Dans le SudTirol, autonome depuis 1946, les deux vallées ladines de ce territoire bénéficient d'une politique linguistique favorable. Celle-ci est axée sur le plurilinguisme ladin-allemand-italien, auquel les programmes ont ajouté après l'an 2000 l'anglais, faisant de la jeunesse ladine de ces vallées la jeunesse la plus polyglotte d'Europe. Autre mesure mise en place dans le cadre de l'autonomie, la répartition de l'accès à la fonction publique selon des quotas linguistiques. Pour accéder à la fonction publique dans les vallées ladines, il faut maîtriser et utiliser couramment le ladin. Et, par ailleurs, chaque groupe linguistique a un accès proportionnel à la fonction publique au niveau provincial.
La province du Trentino, qui forme avec celle du Sud-Tirol une même région administrative appelée Alto-Àdige, applique une politique comparable. Cette région Alto-Àdige est assez formelle puisque la première décision prise par ses élus a été de transférer à ses deux provinces, historiquement et culturellement très différentes, la totalité ou presque de ses compétences. Ce qui n'empêche pas Trentino et Tirol de coopérer assidument, ce qu'ils ont fait en appliquant les mêmes politiques à leurs minorités ladines respectives, séparées par un découpage injuste mis en place durant la période fasciste. Ce même découpage administratif avait alors rattaché les deux autres vallées ladines à la province de Belluno en Vénétie.

Les résultats sont là : en deux générations, entre 1971 et 2011, le nombre de locuteurs ladins dans les vallées ladines du SudTirol et du Trentino (Val Badia, Ghardëina et Fascia) est passé de 23.381 à 29.708, soit +27 1%. Dans la province italienne de Belluno, ils ont régressé de 10.820 à 7.665, soit -29,2%. Avec la chute la plus importante dans la commune hyper-touristique de Cortina d'Ampezzo : – 30,7 1%.
Paul Videsott a terminé sa démonstration en insistant sur le nouveau péril qui menace l'identité ladine : la spéculation immobilière. Les ladins, ne pouvant faire face à la flambée des prix dans l'immobilier, sont obligés de quitter leur territoire où s'installent de plus en plus de résidences secondaires. Là encore, il faudra faire preuve de résilience et d'imagination pour que l'identité ladine résiste efficacement à ce nouveau défi.
Mais la leçon de socio-linguistique du Professeur Videsott est limpide : des institutions et des politiques adaptées peuvent permettre de sauver une langue minoritaire. Yes, we can ! ■

François Alfonsi.

Ghjustizia

Jean Claude Rogliano

Plaidoyer pour une vraie justice

À l'approche des étrennes… nous repérons en livres de poche parus en novembre 2022 *Justice en Corse* (qui est une réédition) et *Corse, Omerta chez les juges* qui en est la suite, par Jean Claude Rogliano. Non pas que nous les ayons découverts, le célèbre écrivain corse nous les avait humblement offerts en son temps, et nous avions été consternés par la lecture du premier en 2002, mais Arritti a pris le temps d'entrer dans la lecture de ces témoignages car ce qu'ils nous livrent est tellement effarant, que nous ne voulions pas en parler de manière trop synthétique. Ils sont un enseignement terrifiant de comment peuvent être détournées des lois dans l'indifférence, pire la complicité de notre société au profit d'un culot extraordinaire. N'importe qui aurait pu devenir violent face à une telle expérience, mais Jean Claude Rogliano, a préféré prendre sa plume pour lancer un plaidoyer pour une vraie justice en Corse.

Jean Claude Rogliano.

"Si les deux forfaitures que j'avais subies étaient peu ordinaires, elles étaient loin de constituer un cas isolé."

Quelques mots d'abord de l'auteur. Jean Claude Rogliano est un personnage dont on pourrait… écrire un roman ! Écrivain, réalisateur de documentaire, poète, conteur, bâtisseur de la pensée et des vieilles pierres, il fait partie de de ceux qui ont porté *Canta u Populu Corsu* dans les années 70 et ont été loin dans l'engagement… Militant des premières heures, c'est un patriote inconditionnel, mais néanmoins lucide et qui ne transige pas avec les valeurs qui ont fondé le mouvement et surtout notre société rurale. Un homme de culture, capable d'acheter de vieilles ruines pour leur redonner vie et ce faisant rendre l'âme à toute une région. Avec son épouse Danielle, il a réinvesti ainsi son village, Carchetu, au cœur de la Castagniccia il y a plus de 40 ans en rachetant *e case torre* de Tèvola, pour les restaurer et démontrer qu'on pouvait y vivre. C'est là qu'est née l'une de ses œuvres, qu'on dit la plus vendue dans l'histoire de la littérature corse. Le *Berger des Morts, Mal'Cuncilio* est publié dans les années 70, en pleine période d'affirmation identitaire du *riacquistu* dont Jean Claude est un acteur. Réédité en 2018, c'est un livre culte qui parle d'un châtaignier multicentenaire au tronc creux et noué de douleurs, à la fois refuge et maléfisme, réceptacle des mystères de nos légendes et superstitions, de nos peurs, de nos imaginaires, comme de nos espoirs de rédemption. Le livre a inspiré un chant de *Canta u Populu Corsu* du même nom, une danse de Marie-Claude Pietragalla, un film documentaire aussi *L'âme corse* réalisé par Jean Claude Rogliano. Ainsi, les *Contes et Légendes* de Corse n'ont pas de secret pour lui, il écrit cet autre livre avec l'une de ses filles, Agnès Desideri, en 2019. C'est un homme de veillées et de récits, passionné d'Histoire. D'ici, avec *Les mille et une vie de Théodore, roi de Corse* (2009), ou d'ailleurs, avec *Visa pour un miroir* (1998), qui a pour fond le parcours d'un convoi humanitaire organisé depuis la Corse pour soutenir le peuple roumain lors de la chute du dictateur Ceaucescu. Arrêtons-là l'énumération de ses œuvres car il a encore d'autres ressources, des recettes culinaires à la bande dessinée ! Jean Claude Rogliano a une histoire assez singulière. À Bastia, on le croise quelques fois sillonnant les rues pour rechercher quelques inspirations, le dos courbé, l'allure sautillante, le sourire en coin, la conscience toujours en éveil. S'il vous interpelle vous en avez pour un moment à ce qu'il vous parle de ses futurs projets pour son île, ou bien le sourcil froncé c'est lui qui écoutera, attentif, pour voir comment vous aider de ses réflexions.

Venons-en à ces deux livres qui content l'histoire vraie d'une spoliation inouïe : la sienne. Tellement, qu'on voudrait qu'il provoque une prise de conscience jusqu'à la révolte. Comment peut-on imaginer – admettre – de telles choses de nos jours ?

Premier « épisode » si l'on peut dire, l'histoire d'un pillard – baptisé *Passamuri* par l'auteur – qui pénètre par effraction, à l'ancienne, chez Jean-Claude Rogliano, c'est-à-dire en faisant un trou dans le mur (mitoyen aux deux maisons), le dévalise de ses biens, puis, lorsqu'il est démasqué – lesquels biens ayant été découverts entreposés dans sa cave – envoie sa femme supplier Jean-Claude Rogliano de ne pas porter plainte pour que son époux – le pillard – ne perde pas son travail de facteur. Et, *in fine*, à l'appui de la générosité de sa victime qui se contente seulement de récupérer ses biens, opère trois années plus tard, lorsqu'il y a prescription, à un second *round* dans l'ignominie et le culot le plus total, celui de porter plainte contre sa victime pour récupérer à nouveau les meubles volés, et pire, la maison toute entière, en s'appuyant d'une erreur (prouvée) du cadastre ! *Chjibba ! Saetta ! Ci vulìa u stòmacu !*

Malgré les évidences, les constats d'huissier, les contre-expertises, les témoignages imparables et même les aveux produits devant la Cour qui permirent à Jean-Claude Rogliano d'obtenir gain de cause en première instance, le couple de pillards, décidément vernis, s'en tiraient sans condamnation ! Comble, encouragés de la sorte, ils n'hésitent pas à se pourvoir en appel !

Le troisième *round* lui, concerne la Justice et justifie le livre : le juge d'appel, en effet, faisant fi de tous les éléments

évidents qu'a pu produire la victime prouvant que la bâtisse était bien sienne, décidait qu'une partie de la maison devait revenir aux pillards ! Il faut dire que sur trois magistrats requis, seul un avait siégé. Un manque de quorum fréquent parait-il, contrairement à l'exigence, et qui aurait pu être invoqué pour un recours en annulation si la solidarité entre magistrats n'existait pas... Mais le problème était tout de même la décision rendue par ce seul magistrat non seulement inique, mais aussi stupide puisqu'en donnant droit à *Passamuri*, le juge ne lui permettait pas d'accéder au bien puisque cette partie de la maison n'est accessible que via celle conservée par sa victime !

Les livres, illustrés des superbes dessins de Battì Manfruelli, sont parus aux éditions Clémentine.

Reste le pourquoi d'une telle complicité ?... Jean-Claude Rogliano ne mit pas trop de temps à se rendre compte qu'il s'agissait du même magistrat qui l'avait lésé quelques mois plus tôt dans une tout autre affaire, au sujet d'un appartement qu'il louait à Bastia et qu'il avait souhaité acquérir, mais que le voisin avait acheté à son nez et à sa barbe, lui qui avait pourtant déjà accompli les premières démarches. Ce faisant le magistrat en question avait prononcé un avis d'expulsion, totalement illégal selon le bail et les reçus de location, avec à la clé *« des dommages et intérêts dont le montant équivalait au centime près... au prix de l'appartement »* acheté par le voisin ! Voisin qui se trouvait être le fils d'un confrère du juge ayant prononcé la peine et qui *« lui était apparenté » ! « Un cas de népotisme ordinaire en cette île »* commente Jean-Claude Rogliano décidément bien philosophe... *« Comment le premier déni de justice expliquait le second était pour tout insulaire une évidence : on ne pouvait résoudre cette équation à une... inconnue, que si l'on connaissait les mécanismes qui régissent le clan corse et les dérives qui l'ont perverti » !*

Et Jean Claude Rogliano de rappeler tout ce dont ce clan a été capable tout au long de notre histoire...

Arritti vous engage à lire, ou relire, tous les détails extravagants de cette affaire sordide. À l'époque, elle défraya la chronique et la presse consternée, en Corse mais aussi en France (Le Canard Enchaîné, France 2 dans *Envoyé Spécial,* etc.), en fit ses choux gras. Mais voilà... Jean-Claude Rogliano fut bel et bien lésé et perdit près de la moitié de sa maison ! *« Il ne s'agit pas d'une banale turpitude, d'une vague erreur judiciaire ou d'un larcin commis par quelque voleur de bicyclette : il s'agit d'un racket. Un racket immobilier. Un racket perpétré avec la complicité d'un magistrat ! »*

Corse, Omerta chez les juges est la triste suite de *Justice en Corse* qui nous ferait volontiers conseiller à Jean-Claude Rogliano *di fassi signà l'ochju* tellement il semble persécuté par tout un système ! Mais n'est-il pas plutôt le symbole d'une réalité insulaire ?

C'est la constitutionnaliste Wanda Mastor qui signe la préface et résume ainsi l'ouvrage : *« Ce n'est pas seulement le second volet de l'affaire de spoliation dont l'auteur fut la victime qui est ici développé. C'est aussi le récit d'une Corse qui, après des années de luttes multiples, et malgré des victoires éclatantes qui auraient dû en être l'épilogue, continue de souffrir dans sa chair. Mais ne capitule toujours pas et Jean-Claude Rogliano veut, par ce livre, que « chaque page (...) soit une arme pour mener ce combat désespéré contre les atteintes sournoises ou forcenées à la démocratie dont notre île se meurt. »* Car, comme le dit l'auteur, *« si les deux forfaitures que j'avais subies étaient peu ordinaires, elles étaient loin de constituer un cas isolé. Je compris que je devais me battre mais pas seulement pour défendre ma cause »* pour dénoncer *« une justice bafouée par ceux-là même qui doivent la faire respecter ».*

Au fil des pages l'auteur décortique la complicité de toute la magistrature ou du moins d'une partie conséquente d'entre elle. Au lendemain de la publication de *Justice en Corse*, peut-être a-t-il espéré un sursaut de celle-ci ? Il hérita d'un communiqué outré, dénonçant *« caricature »* et *« contre-vérités »*... Ainsi d'anecdotes en récits historiques, il plonge dans la culture insulaire pour analyser l'ignominie de cette *« violence insidieuse où la cagoule est remplacée par la toque et le 11.43 par l'autorité de la chose jugée et où seul, chez cette caste, le silence... magistral, par esprit de corps et souci d'avancement, mérite plus sûrement le terme d'omerta ».* Il analyse ainsi, des causes aux symptômes, le mal insulaire, le clan, les fraudes, la prime à la vache, la mafia...

Car son passe-muraille ne s'arrêta pas en si bon chemin... Il s'attaqua d'abord au châtaigner de *Mal'Cuncilio* pour détruire ce patrimoine de notre âme, qu'heureusement une mobilisation populaire contraigna le préfet à protéger. Il se permit même d'adresser une lettre de menace à sa victime, sur papier toilette ayant préalablement servi... La plainte qui s'en suivit démontra – encore – que du côté de la magistrature, à différents échelons, malgré expertise graphologique et évidences innombrables, on n'avait toujours pas digéré *Justice en Corse*... Mais comment Jean-Claude Rogliano a-t-il pu garder le moral et la foi en la Corse par la même occasion ?

« ***Les messages continuent de me parvenir.*** *Ils disent à peu près ceci : « ce n'est pas seulement votre guerre. C'est pour nous aussi que vous parlez. Vous avez des armes que nous n'avons pas. Ne vous arrêtez pas... »* cette introduction, en forme de conclusion, dans son premier ouvrage, nous en dit long sur le problème de la *Justice en Corse*. Elle témoigne du trop grand nombre de personnes se sentant impuissantes face à... ...

publicità
Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti,
contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98 ou par mél arritti2@wanadoo.fr
Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet ww.arritti.corsica

Ghjustizia

...

l'injustice ! Récemment, à propos d'une affaire en cours, un avocat me confiait, désabusé, de constater le deux poids deux mesures que l'on rencontre trop souvent chez les juges insulaires, par complicité ou par lâcheté, où, pour mieux préserver certaines crapules, on s'en prend à leurs victimes que l'on veut faire passer pour délinquantes... Dans sa préface de *Justice en Corse*, le journaliste Michel Codaccioni l'exprime aussi : *« La véritable réparation, la victoire de Jean-Claude Rogliano, donc celle de tous les démocrates, serait de voir la justice devenir (redevenir ?) une vertu... et condamner les hommes qui, chargés de la rendre en toute équité, s'en saisissent à des fins détournées par les chemins de la trahison. »* Ce sont des mots durs qui trahissent une grande amertume. Heureusement, et surtout, il ne faut pas faire l'amalgame. Bien des juges et hommes de loi fonctionnent avec sérieux et véritable vocation pour le droit et la justice. Mais quelques-uns dont ceux qui se sont rangés aux côtés des escrocs de Carchetu, ou d'ailleurs, sont une insulte à la probité de toute la profession. Sans parler d'autres travers insupportables dans le fonctionnement du système judiciaire. Des enfants en maltraitance, oubliés de la justice, aux femmes battus également abandonnées à leurs bourreaux, jusqu'aux mafieux que l'on préfère ne pas importuner malgré bien des preuves et accusations évidentes, le système se rabat parfois, souvent, sur des affaires « sans objet » comme pour mieux justifier la mobilisation durant des années de procédures judiciaires qui n'avaient pas lieu d'être, et tant pis si l'on salit les victimes par cette mascarade !

C'est surtout le symptôme d'une société malade qu'il faut soigner. *« Demeurent encore à écrire d'autres livres traitant de la responsabilité de chaque administration insulaire, des tares qui maintiennent cette île dans un état de non-droit, et dont celle de la justice ne possède pas, bien entendu, le monopole »*, nous dit Jean-Claude Rogliano, pour que *« chaque page à écrire de ces livres soit une arme pour mener ce combat désespéré contre les atteintes sournoises ou forcenées à la démocratie dont notre île se meurt. »*

À lire et à faire lire pour participer à ce noble combat. ■

Fabiana Giovannini

Opera d'Antonu Marielli

Dizziunariu temàticu

Canta, sona, scrive puesìe è canzone, Antonu Marielli hè un attore di u riacquistu. U Sartinese hà creatu u gruppu *Diana di l'Alba* in u 1978, è sumena dapoi in tutti i paesi di Corsica è d'altrò induv'ellu sparghje lingua è cultura corsa. Militente culturale appassiunatu è di prima trinca, hè dinù prufessore di Stòria è di Lingua è Cultura Corsa. Omu di a terra, hè un innamuratu di a natura, a muntagna, i paesi, a so ghjente, l'usi, e tradizioni. Ci hà già rigalatu trè libri di stòria, di fole è di spressioni. Dapoi parechji anni, st'appassiunatu di a lingua ma dinù di u linguagiu è e parulle chì si tramàndanu cum'è sprichji di a vita pupulare, s'hè lanciatu nant'à un òpera maiò, travaglione di ricerca è racolta pè a quale hè esciutu mese fà u terzu toma à l'edizioni *Scudo* : u Dizziunariu Temàticu !

Antonu Marielli.

U primu toma hè statu publicatu in u 2021, trattava di u corpu umanu, e malatìe, l'amore, a sessualità, i sensi, i sìntimi... U secondu toma, publicatu in u 2022, hè cunsacratu à a famiglia, l'omu, a donna, u zitellu, a scola, i ghjochi, i panni, a casa, u focu, a cucina, u beie è u manghjà, a religione, l'imaginariu, e credenze, a morte, u dolu, l'allevu, l'agricultura...

Ssu terzu toma ci prupone di visticà a pesca, u mare, l'ecunumìa, l'artisgianatu, i sapèfà, a mùsica, a vittura, u drittu, a machja, a furesta, a caccia, l'animali, a terra, a muntagna, a natura, l'acqua, u tempu chì passa, e feste, e fole, e stelle... Più di 500 pàgine di ricerca nant'à i detti è e parulle chì fàcenu l'uriginalità, a musicalità di a nostra lingua. *« A parolla hè un segnu. U segnu hè a scrittura... »* conta l'amicu Antonu Marielli ch'hè cresciutu in Sartè, è cù l'amore di e parulle, hà racoltu cusì tante spressioni ch'ellu nutava à misura di i scontri è e scuperte ch'ellu fecìa. À longu à stu preziosu ammansatu, l'edea l'hè ghjunta di racòglielu in un dizziunariu, uffrendu ogni tema cum'un tesoru d'identità. *« Vulia tramandà tuttu què. Fora di i mei, aghju fattu u giru di a Corsica, cù Diana di l'Alba o in tantu chè guida di muntagna, scuntrendu tanta ghjenti. Ci era sempri una parolla persa o ch'ùn cunniscia micca. Tandu, tuttu u mondu parlaia corsu... »*

Ci vole a passione, è a passione l'hà, l'amicu Antonu ! In tuttu, à longu à ssi 35 anni, hà racoltu 250.000 parulle è spressioni ! *Chjìbba !* Vale à dì 1200 pàgine ! Cusì, risponde à parechje quistioni ch'omu pò pònesi, è ghjè un arrichiscimentu maiò per l'amparera di a nostra lingua ! Cumu si dìcenu certe parulle, cume *recto-verso* per un dettu ? *Latu è rilatu...* o *versu è giriversu*. Cumu spiecà i culori ? I sfarenti toni di grisgiu, di giallu o di turchinu ? O tutte e parulle in giru à l'acqua, a pìcula surgente : *u piscinu...* l'acqua sottuterra : *a chena, a falla, l'acquigna, l'acquifera, a vena...* E parulle per chjamà l'insetti in tutti i so stati di vita, e sfarenze pezzi di u mutore di una vittura, i strumenti o i livelli di misura, cumu si chjàmanu l'acelli, o torna cumu si chjama un cignale di dui o trè anni, cumu si chjàmanu i so chjuchi eccèttera, eccèttera...

I Dizziunarii Temàtichi d'Antonu Marielli sò passiunanti, sò libri aperti nant'à a richezza di a nostra lingua è danu chjave pè u so usu cutidianu. U peccatu forse, ghjè ch'ellu ci vulìa un lèssicu alfabeticu per truvà megliu e parulle chè no circhemu. Ma forse ghjè una manera d'invitacci à leghje accuratamente, tema dopu à tema.

Si tròvanu dinù spressioni anziani ch'ùn si dìcenu più è ch'omu pò riacquistà è rinvivisce.

Hè detta : s'agisce quì di travaglià ancu noi, amparendu, esercitèndusi. Vultemu à scola, ugnunu à u so rìtimu. Torna un bellu rigalu per Natale. Evviva a nostra lingua ! ■

Fabiana Giovannini.

Max Simeoni croyait en l'Europe. Il a plaidé en faveur d'une Europe des régions et peuples solidaires dès les premiers pas de l'ARC. En 1980 il est avec son frère l'un des fondateurs de l'Alliance Libre Européenne lorsqu'une conférence de soutien au combat autonomiste corse jette les bases de ce qui fera le futur parti européen. Alors qu'ARRITTI préparait ses Ghjurnate en 1993, il écrivait cet éditorial. Son mandat comme ceux de François Alfonsi l'ont démontré, le nationalisme corse doit avoir conscience de l'importance d'une représentation de la Corse à Bruxelles.

Encore et toujours l'Europe !

par Max Simeoni

Les Journées d'ARRITTI ont acquis une renommée de rencontres positives et de débats sérieux. Elles sont un événement attendu de l'automne si propice aux bilans et à la réflexion, automne qui donne aussi le coup d'envoi de la rentrée politique, économique et sociale !

Depuis plusieurs années déjà, les «Ghjurnate» prennent, pour la sensibilisation et l'information, l'Europe comme sujet central.

Après la venue de Mario Fortuna, ex-ministre de l'Économie du gouvernement des Açores, de Goyo Monrial, vice-ministre des Universités et de la Recherche du Pays Basque, de Miquel Reniu, Directeur de la politique linguistique au sein de la Generalitat de Catalunya, du haut fonctionnaire en retraite, le professeur Paul Romus, auteur d'un livre «L'Europe régionale», et après celle, l'an passé, de Karel Van Miert, commissaire aux Transports à la CEE, voici la visite du directeur de la Politique régionale, Monsieur Jean-Charles Leygues.

La politique régionale est au centre de la construction européenne vu la diversité de ses régions, leurs situations géopolitiques multiples, leurs caractères culturels et économiques et leurs institutions les plus variées. De sorte que les programmes européens sont souvent spécifiquement pour les régions comme par exemple les programmes POSEI[1] pour les régions ultrapériphériques (DOM, Açores, Madère et Canaries), les programmes Interreg pour les régions frontalières, en plus de la cascade de tous les autres programmes : Cadres communautaires d'appui, POI, Valore, Stride, Télématique, PIM, Star, Envireg, Leader, Erasmus, etc.

Mais tous les autres grands programmes sont, soit nécessairement et directement régionalisés dans les États fédéraux comme pour les landers allemands, le sont plus ou moins dans les États à régions autonomes, comme pour la Catalogne en Espagne, ou le sont aussi du moins dans leurs exécutions par les États centralistes et unitaires.

Le lien juridique plus ou moins direct que la région a avec les instances européennes, ne peut empêcher que les retombées de l'intervention de l'Europe sont importantes et de mieux en mieux connues par les acteurs qui montent les dossiers (collectivités locales, entreprises privées, monde universitaire, associations...) et même les simples citoyens, à tel point que toutes les collectivités et les organismes privés ont créé à Bruxelles des antennes permanentes qui pratiquent la recherche suivie d'informations et le lobbying[2].

La direction régionale de la CEE est la plaque tournante stratégique de l'édification européenne. Elle fonctionne sur deux plans. Elle procède d'abord pour une grande part à la gestion dans le présent tel qu'il est, divers et si contrasté, et elle intervient dans les grands investissements structurels. Elle contribue d'autre part par des actions puissantes de tous les programmes d'incitation et de structuration à l'évolution même de toutes les régions dans le sens de la construction cohérente de l'ensemble européen.

Monsieur Leygues n'a pas en charge une sinécure. ARRITTI le remercie d'avoir accepté l'invitation de venir nous faire part de ses connaissances précieuses et concrètes et de son expérience si dense. ARRITTI espère que les invités locaux comme les fidèles à ces journées, sauront tirer parti de son exposé et aussi en posant des questions lors du débat qui suivra.

ARRITTI peut être satisfait et fier d'avoir inlassablement œuvré pour faire connaître et comprendre l'Europe en chantier, ses données, ses problèmes et les espoirs qu'elle porte. Un véritable travail de pédagogie peut lui être reconnu.

Le nationalisme corse a à l'évidence le moteur de l'Histoire couplé avec celui de la modernité présente et à venir. Il est iconoclaste dans la cité, mais il projette et anticipe en même temps. Il ne peut ignorer l'Europe. Il en fait partie. Il a pour but de pérenniser. Un peuple sur sa terre. Il ne peut y réussir qu'en recherchant l'ouverture et la solidarité même s'il doit en premier lieu se protéger contre tout ce qui veut éluder le lien des hommes corses avec leur terre, avec leur histoire et leur culture. Il est tout aussi vital de s'affirmer, de se défendre que de s'ouvrir dans un jeu plus grand géopolitique méditerranéen et européen dont la Corse est un élément constitutif et petit certes, et non indispensable à la survie de la totalité de l'ensemble. Nous ne pouvons tabler que sur nous-mêmes pour asseoir notre volonté de survivre et d'exister. Ni individu, ni peuple existe par procuration.

Ce préalable assuré, nous ne pouvons pas exister sans les autres. Notre problème fondamental devient alors la manière dont nous saurons organiser, structurer et contrôler le système d'échanges avec tous «ces autres» pour des échanges équilibrés entre entités historiques vivantes et non pas sur le mode mortel de dominants à dominés «assistés».

L'esprit d'ouverture et de solidarité, l'esprit de progrès humaniste est notre but obligatoire et cet esprit doit agir dans tout le champ de la géopolitique régionale et continentale, méditerranéen et européen.

Cette vision et cette conscience de notre situation commence à être partagée par un grand nombre. Non seulement les 25% de nos votants mais même chez beaucoup de nos adversaires d'aujourd'hui. Certes elles ne sont pas toujours aussi clairement perçues chez les uns et les chez les autres. Les œillères de l'enfermement qu'un système colonial nous avait doté, tombent peu à peu. Bientôt, et même déjà, les attitudes de psychodrames et les faux débats vont faire place à des enjeux concrets. Les esprits seront prêts pour exiger l'émancipation dans les faits.

La volonté et peut-être la rage de bâtir, prendront la place de celle de l'impuissance source de fatalisme ou de révolte aveugle. ARRITTI pour sa part y travaille depuis belle lurette. È cusì sìa ! ■

1. POSEI : Programme d'option spécifique à l'éloignement et à l'insularité. Ces programmes comportent un volet important de dérogations fiscales, mais aussi de dérogations agricoles par exemple ou de tout autre secteur particulier permettant la relance économique des îles de la CEE.

2. Action de peser, faire pression (ici sur les institutions).

Une résidence de création dramaturgique en langue corse voit le jour à Chigliani

Dans le cadre du Festival de l'Olmu, une résidence de création dramaturgique en langue corse s'est tenue pour la première fois du 11 au 15 novembre 2023 à Chigliani (Vicu) à l'initiative de la Compagnie du partage de minuit, avec le soutien de la Collectivité de Corse. Forteleone Arrighi nous parle de sa pièce de théâtre en langue corse « Prunu, di u to sangue prezioso » mise en scène par Paul-Alexandre Fortini, première œuvre produite lors de la résidence.

Quel est le but de cette initiative qui s'inscrit dans le festival de l'Olmu ?

Le festival de l'Olmu a plusieurs axes dont un est la programmation et la mise en avant d'artistes émergeants insulaires. Dans ce cadre, il y a un peu plus d'un an, Paul Alexandre Fortini a décidé de créer avec l'aide de la collectivité de Corse une bourse à la nouvelle dramaturgie en langue corse. Ce dispositif permet de mettre en relation, un auteur ou une autrice avec un metteur en scène ou une metteuse en scène dans le but d'écrire et de monter une pièce de théâtre en langue corse ou bilingue, afin qu'elle soit jouée au festival de l'Olmu.

Comment s'est déroulée la première résidence ?

La première résidence a été un moment riche à la fois artistiquement et humainement. Nous avons pu travailler sur le texte avec une méthode dite d'écriture plateau. Celle-ci consiste à mener des improvisations dirigées, des débats et des lectures avec les acteurs afin que l'auteur ait une autre vision de son texte. Pour ma part, cette méthode d'écriture plateau a été très intéressante, car cela m'a permis de voir mes personnages en action, incarnés, et j'ai pu ainsi améliorer mon texte à la lumière des idées qui ont émergé à travers ces exercices.

Paul-Alexandre Fortini et Forteleone Arrighi (photo CNI).

Quels sont les thèmes abordés dans la pièce ?

La pièce raconte l'histoire de trois jeunes nationalistes, qui, après un évènement traumatique et profondément violent, vont devoir se poser la question de la vengeance et de la radicalisation de leur lutte. Cette histoire est également une matrice pour aborder des thématiques qui me tiennent à cœur comme l'honneur, le concept de mort métonymique, et toute la dynamique funèbre en Corse.

Quelles ont été tes inspirations pour l'écriture ?

C'est la première fois que j'écris du théâtre, je n'étais pas un grand lecteur de théâtre à l'origine non plus donc mes aspirations sont assez éloignées de ce style. Toutefois, les représentations du festival cet été ont été très enrichissantes pour moi en particulier Andromaque, joué par les sœurs Sépulcre Nativi et mise en scène par Paul Alexandre Fortini. Mes inspirations plus profondes viennent beaucoup de texte que j'ai pu lire sur la Corse notamment l'incroyable livre de José Gil, entre la liberté et la terreur, mais aussi de la thèse sur le chant de la mort. Pour les aspects symboliques et philosophiques que ces deux ouvrages décortiquent, je trouve qu'ils décrivent un tableau très juste des dynamiques de pensée du peuple corse, qui oscille toujours entre la vie et la mort entre le droit et le devoir entre l'honneur et le déshonneur entre la liberté et la terreur.

Comment as-tu construit la pièce ?

J'ai construit ma pièce en m'inspirant de la structure traditionnelle d'une veillée funéraire dans laquelle le corps du défunt est exposé sur une tôle, une planche de bois ou la table du salon et autour de laquelle toute la société et la communauté vient rendre hommage aux défunts et dans le cas de mort violente pousser les hommes à accomplir leur devoir, c'est-à-dire la vengeance. ■

Propos recueillis par Pauline Boutet-Santelli.

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€
❒ Primu abbunamentu
❒ Riabbunamentu

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Dolu

Si n'hè andatu Marie Jean Vinciguerra

S'imparava u 13 di nuvembre scorsu a sparizione di Marie Jean Vinciguerra à l'età di 92 anni.
Insignante, universitariu, pueta dinù, diplumatu, è omu pulìticu di prima trinca, Marie Jean Vinciguerra era appassiunatu di a vita pùblica. Ispettore d'Accademìa da u 1974 à u 1977, hè statu ispettore generale in u 1986, Cunsigliere culturale à l'ambasciata di Francia in Thaïlande, pò in Columbìa è in Alta Volta. Hà travagliatu dinù à u ministeru di l'Educazione naziunale in u 1986 è u 1987. Hè elettu cunsigliere generale di u Cismonte in u 1979, pò elettu à a prima assemblea di Corsica in u 1982, in u gruppu centristu di José Rossi. Ricundutu una seconda volta, ci hè firmatu sin'à u 2004. In u frà tempu, si prova à l'elezzione municipale di Bastia, in 2001, induv'ellu cunduce una lista d'apertura cù naziunalisti frà i quali Giliu Simeoni.
Difensore di a lingua corsa, Marie Jean Vinciguerra hà scrittu parechji libri di e so sperienze diplumate, libri di stòria, nuvelle, prove, rumanzi... Hà partecipatu dinù à scrive u settèsimu toma di u *Memorial des Corses*. Nativu d'Olmu è di Ghisoni, era attaccatu assai à a cità di Bastia è li avìa resu umagiu scrivendu *Bastion sous le vent*, ch'avìa vintu u premiu di u libru corsu in u 2013.
Omu cultivatu, era di cultura plurale. Avìa dettu ind'un intervista: «*Sò natu nant'à una terra, a Corsica, chì a geugrafia hà messu in u spaziu talianu è chì e vicissitùtine stòriche anu leatu à a Francia. A lingua taliana s'hè sguassata in favore di u francese chì l'hà supranatu. Ancu s'eu sò natu in un circondu di lingua francese, ùn aghju mai rinunciatu à u talianu è à u corsu.*»
Marie Jean Vinciguerra era Cavalieru di a legione d'onore è di l'Òrdine naziunale di u Mèritu. Avìa dinù ricevutu e Palme Accadèmiche.
Arritti manda cunduleanze afflitte à i soi. Hè statu purtatu in terra u 17 di nuvembre scorsu induv'ellu riposa in pace. ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 21/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **NERONIA (SAS)** - 11, RUE DES TERRASSES - 20200 BASTIA
ACTIVITE : ÉPICERIE TRADITIONNELLE ET ÉPICERIE FINE. SANDWICHERIE. RESTAURATION CONSOMMER SUR PLACE ET À EMPORTER. VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX AINSI QUE TOUTE PRESTATION DANS LE DOMAINE DU « FOOD ART » (PHOTOS CULINAIRES).
RCS BASTIA B 894 933 936 - 2021 B 195

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER,

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : TERRA ROSSA.
Forme : SAS.
Siège social : Résidence Alta Riba,
20230 Santa Lucia di Moriani.
978441632 RCS de Bastia

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1 000 euros à 10 000 euros.
En conséquence l'article 8 des statuts a été modifié de la façon suivante :
ARTICLE 8 - Capital social
Suite à la décision du 11/09/2023, le capital social est fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1000 actions, de même catégorie.

Pour avis.
Mention sera portée au RCS de Bastia.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618
20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30
SIRET 33035573600019

Référence acheteur : 012/TX/23

L'avis implique un marché public
Objet : Bardages - Habillages de façades : Construction d'un hangar agricole
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché :
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 45 % Valeur technique de l'offre
- 55 % Prix
Remise des offres : 07/12/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 21/11/2023
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VAC INVEST.
Forme : SCI.
Capital social : 1500 euros.
Siège social : 981 Route DE PETRELLE,
20620 BIGUGLIA.
523039428 RCS de Bastia.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 19 juillet 2023, de transférer le siège social à RESIDENCE L'AIGLON Bat A, 20240 Ghisonaccia.
Mention sera portée au RCS de Bastia.

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé à BASTIA en date du 20/11/2023
La société U PAISOLU, société par actions simplifiée, au capital social de 900,00 €, dont le siège social est situé Quartier Paese Novu - route Impériale, Résidence Sainte-Andrée, 20600 Bastia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 881 813 638, représentée par M. Jean CALISTI
a confié à titre de location-gérance :
A la société point Chaud 2B, représentée par M. Fouad EL OUESLATI SAS au capital de 1000 EUROS dont le siège sera Résidence Sainte-Andrée route Impériale, 20600 Bastia en cours d'immatriculation au RCS de BASTIA.
L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de pain, pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, pizzeria, petite restauration sur place ou à emporter, situé à Quartier Paese Novu, route Impériale, résidence Sainte-Andrée, 20600 Bastia, connu sous le nom de « EATS COFFEE TIME » pour lequel le Bailleur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bastia, sous le n° 881 813 638
Pour une durée de 13 mois à compter du 20/11/23. La société gérante exploitera ledit fonds à ses risques et périls sous son entière responsabilité.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds seront achetées et payées par la société gérante qui devra également acquitter toutes sommes dues à raison de cette exploitation, le tout de manière que le bailleur ne puisse être recherché ni inquiété à ce sujet.

Pour unique insertion

ANNONCES LÉGALES Publiez vos annonces légales dans Arritti
arritti2@wanadoo.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE
MAIRIE DE BIGUGLIA
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE L'ECOLE VINCENTELLO D'ISTRIA

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
Identifiant interne de la consultation : 2023-29
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
Adresse mail du contact : casacumuna@biguglia.corsica
Numéro de téléphone du contact : 0495589858
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
Capacité économique et financière :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- Habilitation SS4 pour le lot 01 seulement.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 22/12/2023 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Critères d'attribution :
- Valeur technique : 60% (sous-critères dans le règlement de la consultation)
- Prix des prestations : 40%
Intitulé du marché : Travaux d'aménagements extérieurs de l'Ecole Vincentello d'Istria
Code CPV principal : 45262522-6
Type de marché : Travaux
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Maçonnerie, Démolition, Serrurerie
Lieu principal d'exécution du marché : Groupe Scolaire Vincentello d'Istria 20620 Biguglia
Durée du marché (en mois) : 9.
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Oui.
Description du lot :
Désamiantage - Démolitions - Gros oeuvre
Code CPV principal : 45262522-6
Lieu d'exécution du lot : Groupe scolaire Vincentello d'Istria 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Démolition, Maçonnerie
Description du lot : Serrurerie
Code CPV principal : 44316500-3
Lieu d'exécution du lot : Groupe scolaire Vincentello d'Istria 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Serrurerie
Visite obligatoire : Non.
Date d'envoi à la publication : 23/11/2023.

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE
MAIRIE DE BIGUGLIA
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE TOUSSAINT MASSONI

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
Identifiant interne de la consultation : 2023-31
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
Adresse mail du contact : casacumuna@biguglia.corsica
Numéro de téléphone du contact : 0495589858
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
Capacité économique et financière :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle :
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- Habilitation SS4 pour le lot 1 seulement.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 22/12/2023 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Critères d'attribution :
- Valeur technique : 60% (sous-critère dans le règlement de la consultation)
- Prix des prestations : 40%
Intitulé du marché : Travaux d'aménagements extérieurs de l'Ecole Toussaint Massoni
Code CPV principal : 45262522-6
Type de marché : Travaux
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Démolition, Maçonnerie, Gros oeuvre, Serrurerie
Lieu principal d'exécution du marché : Groupe Scolaire Toussaint Massoni (20620 Biguglia)
Durée du marché (en mois) : 9.
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Oui.
Description du lot : Démolitions - Gros-oeuvre - Enduits de façades
Code CPV principal : 45262522-6
Lieu d'exécution du lot : Groupe Scolaire Toussaint Massoni (20620 Biguglia)
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Démolition, Gros oeuvre, Revêtements muraux
Description du lot : Serrurerie
Code CPV principal : 44316500-3
Lieu d'exécution du lot : Groupe Scolaire Toussaint Massoni (20620 Biguglia)
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Serrurerie
Visite obligatoire : Non.
Date d'envoi à la publication : 23/11/2023.

COMMUNE D'OSANI
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur :
COMMUNE D'OSANI - Mairie - 20147 OSANI
04.95.27.30.74 - mairie.osani@gmail.com
2. Objet du marché :
TRAVAUX DE VOIRIE : REALISATION D'UN REVETEMENT EN BETON ARME SUR LA PISTE D'ACCES A LA STEP D'OSANI
3. Durée du marché ou délais d'exécution : fixé dans l'Acte d'Engagement
4. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.
5. Procédure : Procédure Adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.
6. Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de la commande publique.
7. Date limite de réception des offres :
JEUDI 04 JANVIER 2024 à 12H00
8. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.
9. Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2023
10. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur : http://www.sitec.corsica
11. Modalités de remise des candidatures et des offres : Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
12. Renseignements complémentaires :
Obtention de renseignements d'ordre administratif : Auprès du maître d'ouvrage figurant au §1 ci-dessus
Obtention de renseignements d'ordre technique : Auprès du Cabinet Blasini – 11, bis Avenue Jean Zuccarelli – 20200 BASTIA - Tél. : 04.95.31.16.27 - contact@cabinet-blasini.fr

La Maire, Gisèle PAN-COLONNA

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262